

● Ensemble, changeons la finance

Financité

magazine

ZOOM : Où placer son argent pour éviter les polémiques ?

L'IDÉE : Garantie locative pour tous

REVENU DE BASE

Toute existence mérite-t-elle salaire ?

38

trimestriel
juin 2015
Bureau de dépôt :
6000 Charleroi





QUI SOMMES-NOUS ?

Le Réseau Financité est un mouvement qui rassemble des centaines de citoyens et d'organisations, tous convaincus par un besoin de changement.

Son objectif est de construire tous ensemble une finance responsable et solidaire, qui réponde à l'intérêt général, soit proche des gens et au service de tous.

Pour y parvenir, Financité lance chaque semestre un nouveau cycle de réflexion autour duquel il réalise un travail de recherche et d'investigation à travers des études, des rapports et des analyses. Financité organise des ateliers participatifs, des conférences, des formations, des ciné-débats, la Quinzaine, les états généraux de la finance responsable et solidaire, ...

Financité encourage et accompagne des citoyens qui veulent passer à l'action ou s'informer au travers des groupes Financité.

Il se veut porte-parole de ses membres et est là pour transmettre leurs revendications auprès des politiques belges et européens.

Le Financité magazine est une publication du Réseau Financité.

Il est édité à 90 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

Rédaction :
rue Botanique 75, 1210 Bruxelles
(Tél : 02 340 08 60 - Fax : 02 706 49 06)
www.financite.be

Éditeur responsable : Bernard Bayot
Ont collaboré à ce numéro :
Bernard Bayot, Julien Collinet, Fred Jannin, Nathalie Lemaire, Arnaud Marchand, Laurence Roland.

Graphisme et mise en page :
Louise Laurent & Elise Debouroy

Photo de couverture :
B.I.E.N.-CH

Impression : La Libre Belgique



La Libre BELGIQUE

VOUS VOULEZ CHANGER LA FINANCE ?

→ **LANCEZ LE MOUVEMENT, DEVEZ MEMBRE FINANCITÉ POUR 2€ PAR MOIS.**

Donnez plus de poids à notre mouvement, votez aux AG et recevez le Financité Magazine et le Financité en mouvement.

Adhésion via financite.be ou au 02 340 08 60.



À DÉCOUVRIR CE MOIS-CI

FINANCITÉ EN MOUVEMENT

Le journal réservé aux membres Financité.

LA VIE DU MOUVEMENT

■ Onhaye : Un groupe d'achat collectif.

■ Liège : Les coopératives ont la cote.

■ Bruxelles : Le Procès de la finance bat son plein.

CAMPAGNE, PLAIDOYER ET RECHERCHES

■ Investissement socialement responsable : Éthique en toc.

■ Investir, mais pas à n'importe quel prix.

■ E-banking, la solution à tout ?

MA BANQUE ?



0% CARBONE !

Les banques belges investissent massivement dans les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) responsables en grande partie du réchauffement climatique. En tant que client, je ne veux pas que mon argent soit investi dans ce secteur.

Par conséquent, je demande à ma banque :

☐ ING ☐ BNP Paribas Fortis ☐ KBC ☐ Belfius

☐ Autre (préciser) :

de mettre un terme à toute forme de soutien financier aux secteurs qui produisent des énergies fossiles et de réorienter ce soutien vers la production d'énergies renouvelables.

Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

INTERPELLEZ VOTRE BANQUE SUR WWW.MABANQUEZEROCARBONE.BE
OU RENVOYEZ CE COUPON À : RÉSEAU FINANCITE, RUE BOTANIQUE 75, 1210 BRUXELLES



Depuis le mois de mars, Financité a lancé Le procès de la finance. Une grande campagne offrant la parole aux citoyens. La finance est-elle au service de la société ou lui nuit-elle ? Découvrez les premiers témoignages.

La finance contribue au réchauffement climatique. L'impossibilité de voter un fonds vert pour le climat démontre que ce système n'a aucune vision à long terme. Il implosera avec toutes les conséquences collatérales sur l'homme et l'environnement.

Claude Renner

Les banques sont des sociétés commerciales, elles doivent générer des bénéfices comme toute autre société. Sans actionnaires il n'y a pas de société. Il ne faut pas rêver, si les micros banques sont mieux, libre aux citoyens de transférer leurs comptes. Dans la finance, les affaires sont les affaires.

Smart

L'entreprise doit reposer sur trois pieds. D'abord un rôle d'utilité : une organisation qui ne sert à rien n'a aucune raison d'être. Ensuite un rôle économique : l'argent qu'elle produit, doit servir réellement l'économie et préparer le futur, et pas du tout à alimenter l'argent virtuel cher aux « financiers ». Enfin, elle doit remplir son rôle citoyen, ne pas éluder l'impôt, respecter ses collaborateurs en termes de salaire et d'emploi.

settembrino

La finance est au service de la société tant qu'elle reste un moyen, un intermédiaire pour faciliter certains échanges. Aujourd'hui, alors qu'elle est devenue un but (amasser le maximum d'argent), elle n'est donc plus du tout au service de la société. Au contraire, ses dérives (spéculations, paradis fiscaux...) nuisent à une part grandissante de la société.

Bruno

La finance joue avec l'argent des citoyens et n'accepte aucune règle. Il faut toujours payer plus pour les services qu'elle rend. Mais elle supprime de plus de plus d'agences et d'employés qui peuvent informer et aider les clients. Il faut donc se déplacer et le client n'est pas toujours certain de pouvoir être servi. Mais il y a plus grave : il est très difficile de savoir ce qui est fait avec notre épargne; les renseignements sont toujours compliqués et confus et nous savons que les placements sont parfois bien risqués.

Catherine

VOUS AUSSI, DONNEZ VOTRE OPINION SUR
WWW.PROCESDELAFINANCE.BE

ÉDITO

LA SÉMANTIQUE ÉLASTIQUE

Bernard Bayot

Toute la saveur de ce communiqué réside évidemment dans les termes « encore davantage » : le 12 mars dernier, le secteur financier expliquait qu'en 2015, il « entend centrer encore davantage le débat sociétal sur l'essence même de l'activité bancaire, à savoir : le rôle que les banques et le secteur financier peuvent jouer vis-à-vis de la société ». Traduit librement, cela donnerait quelque chose comme « tout va très bien, Madame la Marquise, nous sommes conscients de notre rôle vis-à-vis de la société et, demain, cela ira encore mieux ! ». Que faut-il conclure de cette généreuse déclaration : les banques et le secteur financier sont-ils réellement conscients de leur rôle – et donc de leur responsabilité – dans la société ? Un exemple récent donne en tout cas à penser le contraire.

Rappelez-vous, en 2008, la compagnie pétrolière Shell se retrouvait sous les feux de l'actualité : deux fuites s'étaient produites en quelques jours sur un de ses pipelines dans le delta du Niger. Bilan : des milliers de litres de pétrole déversés, polluant les zones de pêche et détruisant les moyens de subsistance de la communauté locale. Le Programme des Nations unies pour l'environnement a chiffré à 1 milliard de dollars le coût des cinq premières années de nettoyage de la pollution dans le seul pays Ogoni. Il a estimé en outre que le nettoyage de cette zone pourrait prendre 30 ans. Pourtant, comme Financité le révélait le 2 avril dernier, Shell, malgré ces événements peu flatteurs, demeure présent dans 7 fonds d'investissement qui, sans rire, se présentent sur le marché belge sous une étiquette autoproclamée « socialement responsable », « éthique » ou « verte »...

Qui s'étonnera dans ces conditions de lire les résultats d'une étude Caggemini qui nous apprend que les Belges sont moins contents de leur banque qu'il y a deux ans. Le nombre de clients satisfaits a baissé de 5 %. Et lorsque l'on demande aux consommateurs de comparer les services bancaires aux centaines d'autres produits et services offerts dans l'Union européenne, ceux-ci obtiennent un indicateur de performance de marché se situant en bas du classement et bien en-dessous de la moyenne du secteur des services (*Monitoring Consumer Markets in the European Union*, 2013). Il est urgent que les banques et le secteur financier se remettent réellement en question. Sans plus se complaire dans une sorte d'élasticité sémantique qui tente de nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Qu'ils sachent que les citoyens s'organisent, qu'ils seront vigilants et n'accepteront plus d'être enfumés. ■

DOSSIER

REVENU DE BASE TOUTE EXISTENCE MÉRITE-T-ELLE SALAIRE ?

Certains l'appellent « revenu de base », d'autres « allocation universelle ». Ce principe consiste à verser à chacun une somme d'argent sans condition de ressources, ni d'obligation de travail. De sa naissance jusqu'à sa mort. Une idée qui séduit à droite comme à gauche. Si, pour ses partisans, ce dispositif entend garantir à chaque citoyen l'assurance de mener une vie digne et permettrait à notre société d'affronter les défis de demain, il remettrait complètement en cause notre système de solidarité actuel. Le revenu de base pose des questions cruciales. Mais est-il une solution miracle, ou dangereux pour l'équilibre de notre société ?

B.I.E.N.-CH

SOLUTION MIRACLE OU MENACE ?

Éradication de la pauvreté, lutte contre les inégalités, épanouissement personnel, solution contre le réchauffement climatique... Pour ses partisans le revenu de base aurait de multiples vertus. Du côté des opposants, il contribuerait à augmenter encore les inégalités dans notre pays. Décryptage.

Julien Collinet

Imaginez : 2500 francs suisses, soit 2400 € par mois, garantis à vie, que vous travailliez ou non. Si l'idée peut paraître folle, les citoyens helvétiques se prononceront bel et bien par référendum, à l'horizon 2016, sur cette proposition très sérieuse. Si le « oui » l'emportait, chaque citoyen suisse se verrait attribuer une allocation, quelle que soit sa situation familiale, son salaire, son patrimoine, et ce, sans aucune condition, de sa naissance jusqu'à sa mort. Selon ses défenseurs, les bénéfices pour la société d'un tel dispositif seraient multiples. De par son caractère inconditionnel, il éradiquerait la pauvreté : plus personne ne serait oublié par l'assistance sociale. En Belgique, on estimait en 2011¹ à 62% le taux de personnes éligibles au revenu d'intégration distribué par les CPAS qui ne touchent cependant pas cette allocation ! Soit près de 93 000 personnes qui passent à travers les mailles du filet de notre système social, censé garantir la solidarité dans notre société.

Cumulable avec d'autres revenus, le revenu de base donnerait un pouvoir de négociation aux salariés face à leur employeur : un employé pourrait refuser un travail trop difficile ou trop peu rémunéré car son allocation lui permettrait de faire face à ses besoins. Les citoyens n'hésiteraient plus non plus à accepter un job au risque de perdre les avantages de leurs allocations, ou de refaire de longues démarches pour les retrouver une fois le contrat terminé. Ce dispositif permettrait aussi de répondre aux problèmes posés par l'extinction du plein-emploi et la montée du chômage tout en évitant la stigmatisation ressentie lorsqu'on doit pousser la porte de l'Onem ou d'un CPAS. Enfin, chacun pourrait bénéficier de temps libre supplémentaire à consacrer, par exemple, à des activités personnelles ou utiles pour la société, comme du bénévolat, ou à la création d'une entreprise.

Pourtant réputés pour leur conservatisme, les Suisses sont donc invités à prendre position par rapport à un principe bel et bien révolutionnaire.

Le pays a la chance de disposer d'un moyen de démocratie citoyenne unique : pour autant qu'une centaine de milliers de signatures aient été récoltées en faveur d'une proposition confédérale, une initiative peut être proposée par référendum populaire. Il est difficile d'intéresser les médias traditionnels au revenu de base, reconnaît Ralph Kundig, président de l'association BIEN² Suisse. En revanche, on ressent un réel intérêt sur le terrain, et nous communiquons beaucoup sur les réseaux sociaux. La récolte des signatures n'a pas été si compliquée.

Depuis 2012, l'Union européenne dispose, d'un outil relativement similaire. L'une des premières campagnes pour une initiative citoyenne portait d'ailleurs sur l'établissement en Europe d'un... revenu de base, sans succès cette fois-ci. La barre du million de signatures à atteindre était trop haute. On a essuyé les plâtres, explique Stanislas Jourdan, coordinateur du Réseau européen pour un revenu de base. Les conditions sont très contraignantes, selon les pays. En France, par exemple, il est nécessaire de signer avec son numéro de carte d'identité. L'initiative n'a pas été au bout, mais cela a permis de faire connaître à un grand nombre de personnes le principe d'un revenu de base.

COMMENT FINANCER LE REVENU DE BASE ?

En Belgique, le coût total du revenu de base annuel s'élèverait de 56 milliards d'euros, pour une hypothèse basse, à 125 milliards pour une hypothèse haute. En imaginant une vision ultralibérale du dispositif, c'est-à-dire en supprimant de nombreuses dépenses de la sécurité et de l'assistance sociale (pensions, allocations familiales, chômage...), ainsi que les fonctionnaires chargés de contrôler la fraude sociale, la Belgique pourrait économiser 53 milliards d'euros. Reste donc un montant très important à trouver pour financer le reste du dispositif. Les pistes, selon les différentes formules de revenu de base, reposent sur une hausse de la TVA, une progressivité plus forte de l'impôt sur le revenu, par la création d'une nouvelle cotisation sociale, la taxation du capital ou encore par création monétaire. Le tout serait complété par diverses mesures ciblées : l'imposition d'une taxe Tobin, l'accroissement de la lutte contre l'évasion fiscale, ou encore la perception de taxes « carbone » sanctionnant des comportements néfastes pour l'environnement. L'arsenal de possibilités de financement est donc bien fourni, mais les conséquences liées à l'application de mesures aussi radicales soulèvent encore de nombreuses interrogations.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR [FINANCITÉ.BE](http://financité.be) ET RETROUVEZ L'ANALYSE : LE FINANCEMENT DE L'ALLOCATION UNIVERSELLE - ARNAUD MARCHAND, 2015.



B.I.E.N.-CH

QUI TRAVAILLERA ?

Plus personne ne voudra travailler. Cette crainte surgit instinctivement lorsqu'on découvre le principe du revenu de base. Elle s'avère encore plus névralgique dans un contexte actuel de contrôle accru des bénéficiaires de l'allocation chômage – puisque, le mois dernier, on apprenait que les chômeurs pourraient désormais être contrôlés à leur domicile. Vraiment, est-il à craindre qu'avec le revenu de base, plus personne ne veuille travailler ? La réponse dépend en partie sur le montant de l'allocation. Si celle-ci s'élève à un montant, 500 € par exemple, il paraît extrêmement de difficile de mener une vie digne sans un complément de revenus apporté par un emploi rémunéré. Les partisans du revenu de base clament que, même si le montant de l'allocation était élevé, les travailleurs continueraient en grande majorité leur activité actuelle, ou tout du moins à temps partiel et profiteraient de ce nouveau temps libre pour s'adonner à des activités utiles pour la société (culture, bénévolat, engagement citoyen...). Malheureusement, rien ne permet de valider ou d'infirmer ces hypothèses. Mais deux chercheurs de l'Université de Louvain se sont intéressés aux gagnants du *Win for Life*. Ce jeu de grattage offre à ses heureux gagnants la garantie de se voir verser un salaire mensuel à vie. L'étude¹ porte sur les bénéficiaires d'un montant mensuel de 1000 €. La grande majorité d'entre eux continuait à travailler lors de l'étude. Toutefois, aucun participant à l'étude n'est devenu entrepreneur.

1. Hans Peeters et Axel Marx – Lottery games as a tool for empirical basic income research - 2006

Si le concept de revenu de base semble avoir le vent en poupe, il n'est pas nouveau. L'idée d'offrir inconditionnellement à chacun un montant nécessaire pour vivre est née sous la plume d'intellectuels utopistes du XVIII^e siècle. En Belgique, le socialiste Joseph Charlier réclamait, en 1848, l'établissement d'un dividende reversé à chaque Belge tiré des ressources naturelles du pays. Plus près de notre époque, et toujours à l'intérieur de nos frontières, Philippe Van Parijs (voir interview p. 9) fondait le BIEN en 1982. Il milite toujours en faveur d'un revenu de base appliqué à l'ensemble des pays de l'UE.

Un cheval de Troie néolibéral

Régulièrement, l'idée semble revenir tel un serpent de mer. Fondé à la fin des années 90, le parti Vivant avait pour principal (voire unique) argument de son programme l'instauration d'une allocation universelle. Alors dirigé par le sulfureux homme d'affaires et actuel président du Standard de Liège, Roland Duchâtelet, le parti a, depuis 2007, rejoint les rangs de l'Open VLD. Une preuve, pour de nombreux opposants, que, sous des dehors progressifs, la mesure ne serait qu'un dangereux cheval de Troie néolibéral impliquant le démantèlement de notre système social.

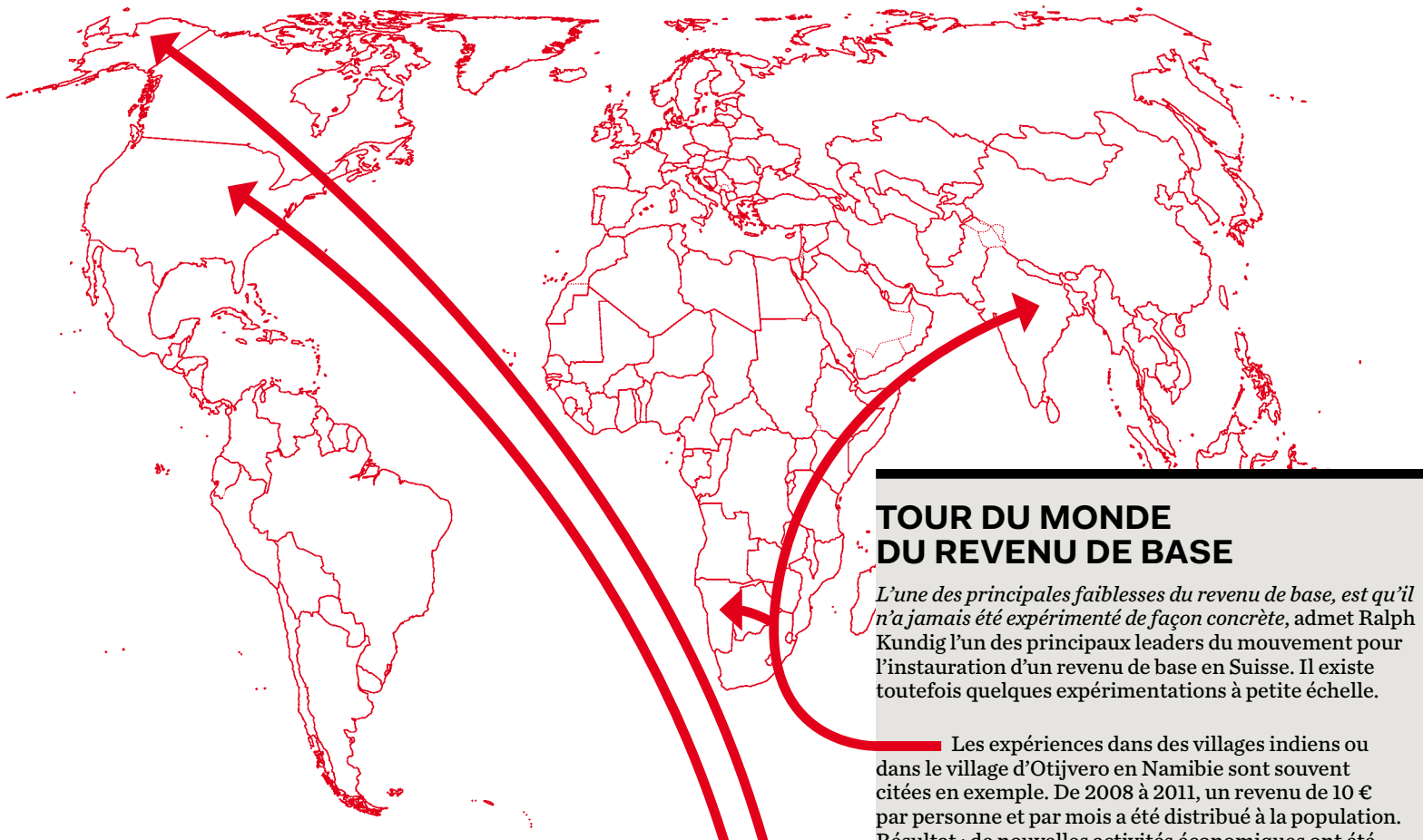
« Si le revenu de base est trop faible, cela n'aura aucun effet positif sur la société. Les travailleurs seront à la merci des employeurs. »

En Allemagne, l'un des plus fervents partisans du revenu de base n'est autre que Götz Werner, fondateur de DM, une chaîne de magasins qui a enregistré un bénéfice de 7,6 milliards d'euros en 2013. Côté français, Christine Boutin, ancienne ministre conservatrice, Alain Madelin, chanteur du néolibéralisme, et Daniel Cohn-Bendit, écologiste, éminente figure de Mai 68, se retrouvent d'accord autour de l'idée de l'instauration d'un revenu de base. Cherchez l'erreur !

Mateo Alaluf, a publié, en 2014, un livre³ dénonçant les dangers d'un revenu de base (voir p. 9). *Cela fait partie de la tentation néo-libérale dont on observe aujourd'hui une très forte poussée. Cette mesure va nous conduire à la généralisation des emplois temporaires. Est-on prêt à accepter un tel système de précarité ?*, s'interroge le sociologue. Selon son montant, un revenu de base peut avoir des effets très différents, poursuit Baptiste Mylondo, économiste et partisan du principe. *S'il est trop faible, cela ne conduira à aucun effet positif sur la société. Au contraire, les travailleurs peu qualifiés seront à la merci des employeurs, et le revenu de base consistera en une forme de subvention aux entreprises. On pourrait ainsi payer une femme de ménage 200 à 300 € par mois, puisqu'elle bénéficierait d'un complément de revenu.*

Pour quel montant ?

Le revenu de base « version Duchâtelet » s'élèverait à 700 € pour les adultes et à 170 € pour les mineurs. Mais ceci aurait un prix fort : d'une part, la suppression de toutes les allocations sociales actuelles, des subsides et emplois subsidiés, pensions, allocations familiales et, d'autre part, un profond dégraissage du nombre de



TOUR DU MONDE DU REVENU DE BASE

L'une des principales faiblesses du revenu de base, est qu'il n'a jamais été expérimenté de façon concrète, admet Ralph Kundig l'un des principaux leaders du mouvement pour l'instauration d'un revenu de base en Suisse. Il existe toutefois quelques expérimentations à petite échelle.

Les expériences dans des villages indiens ou dans le village d'Otiivero en Namibie sont souvent citées en exemple. De 2008 à 2011, un revenu de 10 € par personne et par mois a été distribué à la population. Résultat : de nouvelles activités économiques ont été créées, et la pauvreté ainsi que les problèmes sanitaires ont été réduits. *Forcément, si on donne de l'argent aux plus pauvres, la situation va s'améliorer*, raille Mateo Alaluf. *En construisant des écoles et des hôpitaux, vous obtiendrez aussi des résultats surprenants.*



L'Alaska, fort de sa rente pétrolière, reverse chaque année, sous forme de dividende, une partie des fruits de l'exploitation pétrolière à la population. Ce montant varie de 900 à 2000 € par an selon les années. Pour l'économiste américain Karl Winderquist, partisan d'un revenu de base et expert de la question : *Cet exemple possède suffisamment de comparaisons avec un revenu de base pour être pertinent. Il a permis à l'Alaska d'être l'État américain avec le moins d'inégalités, et l'un de ceux avec le plus faible taux de pauvreté.*

Toujours aux États-Unis, au cœur d'une réserve indienne, la ville de Cherokee redistribue à ses habitants la moitié des bénéfices du casino local. Le chiffre d'affaires de la salle de jeux est si important que, chaque année, chaque habitant reçoit environ 10 000 €. Selon Jane Costello, chercheuse à l'Université de Duke, les effets seraient surprenants. Les enfants bénéficiaires auraient en moyenne un an d'avance par rapport à la normale et leur taux de chance de commettre des délits aurait diminué de 22 %.

fonctionnaires. Les entreprises vont se remettre à embaucher, promet-il. Par exemple, dans le secteur du bâtiment, cela permettrait de réembaucher des ouvriers belges plutôt que les ouvriers d'Europe de l'Est employés actuellement à cause de leur coût salarial nettement moins élevé. Le revenu de base permettrait de remettre au travail les ouvriers d'ici tout en leur permettant de conserver leur revenu net actuel. Du côté des syndicats, on se pince le nez : *Pourquoi modifier le système de sécurité sociale qui est basé sur la solidarité ?*, s'insurge Marc Goblet, secrétaire général de la FGTB. *Cela va créer une société encore plus individualiste, à deux vitesses. D'un côté, ceux qui auront les moyens de s'offrir une assurance privée et les autres qui vivront avec leur allocation mensuelle, complétée par un petit travail à temps partiel sans aucune couverture sociale.*

Un nouveau paradigme

Pourtant, pour un grand nombre de promoteurs du revenu de base, la mesure se doit avant tout de proposer un progrès social. Ainsi le réseau français, milite pour l'instauration d'une « petite » allocation à hauteur de 500 €, mais a inscrit dans sa charte que ce revenu garanti ne devait pas remettre en cause les systèmes publics d'assurances sociales ; il est censé venir compléter et améliorer la protection sociale existante. Alors, à quoi bon mettre en péril notre système social sans aucune garantie de progrès ? Pour un nouveau paradigme, répondent les décroissants. Le revenu de base est un outil plus qu'une finalité. Je milite pour un projet de société, explique l'économiste Baptiste Mylondo. *Personne ne voudra travailler si on l'instaure ? Tant mieux, notre système produit aujourd'hui beaucoup trop. Au final, tout notre temps libre est une contribution à la société. Vous faites du sport, ou vous jouez à la belote ? Vous êtes utiles à la société ! Car vous créez du lien social. C'est comme cela qu'on lutte contre l'exclusion sociale. Il y a de fortes probabilités pour que le revenu de base ne voie jamais le jour, ou alors seulement dans une version édulcorée et négative*, reconnaît-il. *J'espère que d'ici là nous aurons gagné le débat d'idées...* ■

1. Nicolas Bouckaert et Erik Schokkaert, « Une première évaluation du non-recours au revenu d'intégration sociale », *Revue belge de la Sécurité sociale*, 2011. 2. Basic Income Earth Network. 3. Mateo Alaluf, *L'allocation universelle*. Nouveau label de précarité, Couleur Livres, 2014.



ET DEMAIN, TOUS CHÔMEURS ?

Parmi ses principaux objectifs, le revenu de base entend offrir une solution à la fin du plein-emploi. Robotisation, jobs inutiles, la hausse du chômage n'en est peut-être qu'à ses prémices et pose effectivement un grave problème pour l'avenir de notre société.

Julien Collinet

Dans les halls de gares, à l'accueil des services publics, à la caisse des supermarchés, dans les salles de trading... Les robots sont partout ! Leur présence était admise dans les usines ; ils ont désormais investi le monde des services. Selon une étude de l'Université d'Oxford¹, 47 % des emplois actuels seront confiés à des ordinateurs, d'ici seulement 20 ans ! *Ce chiffre est même sans doute sous-évalué*, ose Paul Jorion, anthropologue et économiste. *On a seulement pris en compte la technique actuelle, qui va inévitablement évoluer et amplifier le phénomène*. Pourtant, la menace n'est pas nouvelle. *On ne pense qu'aux robots, mais les logiciels participent à l'automatisation aussi*. Il y a 30 ans, les sténodactylos occupaient un nombre d'emplois très important. *L'arrivée du traitement de texte les a fait disparaître*. Aujourd'hui, on arrive à la robotisation des employés de haut niveau. *Le concept du plein-emploi est dépassé*.

Bullshit jobs

Si des millions de personnes se retrouvent au chômage dans les prochaines années, la robotisation ne fera pas pour autant diminuer la productivité et la création de richesses, bien au contraire. *De nouvelles inégalités, encore plus irrationnelles, vont se créer*, avance Bernard Stiegler², philosophe. Ainsi, l'application de messagerie WhatsApp, qui n'emploie que 55 salariés, a été vendue pour 19 milliards d'euros. Comment occuper et donner un salaire à tout le monde si le travail disparaît ? En 2013, un anthropologue américain faisait sensation en publiant un pamphlet dans la revue Strike. Selon David Graeber, la société actuelle voit fleurir les *bullshit jobs* ou « jobs à la con ». Partant de la théorie keynésienne

qui prédit la réduction du temps de travail à 15 h/semaine, Graeber affirme qu'on a inventé tout un tas d'emplois inutiles pour continuer à nous faire travailler, par exemple dans le droit des affaires, les administrations, les ressources humaines ou encore les relations publiques... Des gratte-papiers passant entre 40

et 50 heures par semaine au bureau pour effectuer des tâches absconses, qu'ils accomplissent souvent dans les 15 heures prédites par Keynes, passant le reste de leur temps dans des séminaires de motivation, à mettre à jour leur profil Facebook ou télécharger des séries télévisées.

Les politiques courent après le plein-emploi alors que même la société civile n'y croit plus

L'économie 2.0 interroge

Se pose donc un véritable choix de société. Pas étonnant que l'idée d'une autre forme de redistribution des richesses suscite un enthousiasme chez les jeunes, premières victimes du spectre du chômage. Barbara Garbarczyk, militante au sein du Réseau belge pour le Revenu de base, reconnaît s'être engagée dans ce combat en voyant ses amis fraîchement diplômés obligés d'accepter de petits boulots pour pouvoir survivre, et dans l'incapacité de trouver des jobs à la hauteur de leurs compétences et de leurs envies. L'arrivée d'une nouvelle économie basée sur le partage pose, elle aussi, de nombreuses questions. *Sur Wikipédia, il n'y a pas de clients, mais des collaborateurs*. Certains sont très actifs, d'autres moins, mais tous les sont, prend pour exemple Bernard Stiegler. *De plus en plus de valeur sera créée par des gens en dehors des entreprises*. Nous sommes à la croisée des chemins, un choix décisif devra se faire. Les politiques courent après le plein-emploi, alors que même la société civile n'y croit plus. ■

1. Carl Benedikt Frey et Michael A. Osborne, *The Future of employment : How susceptible are jobs to computerisation?*, Oxford, 2013. 2. Auteur de *La société automatique. L'avenir du Travail*, Fayard, 2015.

POUR OU CONTRE ?

Fondateur du réseau européen pour un revenu de base en 1986, Philippe Van Parijs est l'un des plus ardents défenseurs de la mesure. Mateo Alaluf, auteur de *L'allocation universelle : nouveau label de précarité*, l'un de ses plus fervents opposants. Interview croisée.

Propos recueillis par Julien Collinet



PHILIPPE VAN PARIJS

Économiste à l'Université catholique de Louvain – Initiateur du revenu de base

Comment expliquez-vous ce regain d'intérêt pour le revenu de base ?

■ Par la crise de 2008, mais surtout, par l'écrasement de la classe moyenne en raison de la mondialisation et de l'évolution technologique. Une partie croissante de la population se précarise. Est-ce qu'on va continuer à coller des sparadraps, créer des boulots artificiels, ou y a-t-il d'autres choses à faire ? Quand l'idée du revenu de base m'est venue, en 1982, on connaissait déjà un taux de chômage important. En réponse, la droite et la gauche proposaient plus de croissance pour créer de l'emploi. Mais, si on regarde à plus long terme, on constate qu'on est devenu 2 à 3 fois plus riches depuis les années 60, mais que le taux de chômage et de précarité ont augmenté. Donc l'effet ne marche qu'à court terme.

Notre système social actuel serait dépassé ?

■ Les effets pervers de notre système c'est qu'il y a des conditions à satisfaire pour obtenir des aides. On reste dans une situation doublement précaire en raison de la conditionnalité par rapport aux autres revenus. Ainsi, si on trouve un emploi nous permettant de sortir de la situation dans laquelle on est, on est puni par le retrait de l'allocation. Un socle inconditionnel donnerait la possibilité de dire « oui » et « non » à des emplois. Des étudiants refusent des stages car leurs parents ne peuvent pallier l'absence de revenus liée à ce type d'activité. Or, il y a des emplois, peu rémunérés mais créatifs ou offrant une bonne dose de formation, qui seraient acceptables pour les gens moyennant un revenu de base et qui constitueraient, pour la société, une forme d'investissement dans son capital humain. Le revenu de base donnerait aussi la possibilité de dire « non » à un boulot inintéressant et mené dans des conditions de travail déplorables.

Quel montant préconisez-vous ?

■ Je dirais : 500 euros. C'est juste un petit peu moins que le revenu d'intégration pour cohabitants. Ce montant est finançable. Ceux qui touchent des allocations recevront un revenu de base plus des allocations conditionnelles mais diminuées de 500 €. Ceux qui ont des revenus professionnels seront taxés à partir du premier euro. Pour les travailleurs à temps partiel, là il y aura un coût net. Ce seront eux les vrais bénéficiaires et qui verront leur niveau de vie augmenter. ■



MATEO ALALUF

Sociologue à l'Université Libre de Bruxelles

Pourquoi mener ce combat contre le revenu de base ?

■ C'est une machine de guerre contre la sécurité sociale. L'idée est apparue au début des années 80 au moment de la montée du néolibéralisme avec l'idée de la fin du travail et de la classe ouvrière. Aujourd'hui, on a une nouvelle poussée très forte du néolibéralisme et le revenu de base réapparaît.

Un revenu de base favoriserait donc le travail précaire ?

■ C'est son fondement : la généralisation du travail à temps partiel et des activités peu rémunérées. Les initiateurs admettent que le revenu de base ne suffira pas à mener une vie normale. Les gens seront donc toujours dans l'obligation de rechercher un complément, conduisant à la dérégulation du marché du travail. La question est de savoir si on accepte ce système de précarité. C'est une idée de désespérance par rapport au système existant, à l'aide d'un gadget qui n'est pas une solution mais qui contribue à détériorer la situation. Les minima sociaux sont une barrière à la diminution des salaires, sinon les gens préféreraient toucher une allocation. Ici c'est l'inverse, si on donne à tout le monde, cela correspond à une subvention aux entreprises. On va institutionnaliser la précarité pour les uns, alors que les autres continueront à s'enrichir comme aujourd'hui. C'est une société de régression : je te donne 1 000 euros et tu te débrouilles tout seul, ou on construit une société où, grâce à tes droits, tu t'émancipes ?

Et si le montant d'une telle allocation était élevé ?

■ Mais le montant n'est, par définition, jamais défini à un niveau élevé ! En plus, la mesure est très coûteuse. On passe de 400 000 chômeurs à 10 millions d'allocataires. Quelles que soient les simulations, il n'y a pas de cas, ou à poste de dépenses égales, cela offre une meilleure garantie. Pourquoi donner à tout le monde ? C'est totalement injuste. Au lieu de monter les minima sociaux. Cela coûte beaucoup moins cher d'assurer des pensions, des allocations chômage, et un revenu d'intégration plus élevé. ■

ZOOM OÙ PLACER SON ARGENT POUR ÉVITER LES POLEMHIQUES ?

Investir n'est pas un acte anodin. Tout particulièrement lorsque l'argent investi termine dans les caisses d'une entreprise active dans un pays sensible. Mais comment s'assurer que notre argent n'est pas utilisé à de mauvaises fins ?

Arnaud Marchand



En 2014, le fonds de pension néerlandais PGGM a pris la décision de désinvestir des banques israéliennes actives sur les territoires occupés. Cette action a déclenché une vive controverse aux Pays-Bas et une crise diplomatique entre ce pays et Israël. À tel point qu'un concurrent de PGGM s'est empressé de faire savoir qu'il n'envisageait pas de reconsidérer ses investissements dans des entreprises israéliennes.

Des produits responsables, vraiment ?

Pour s'assurer du bon emploi de son argent, un investisseur peut décider de le placer dans un produit financier qualifié « d'investissement socialement responsable » (ISR), qui prend aussi en compte des critères éthiques, sociaux ou environnementaux. Suffisant pour garantir que son argent ne finance pas une entreprise liée aux mauvaises pratiques de certains États ? Non, pour la simple raison qu'il n'existe pas de cadre légal strict définissant les conditions à remplir pour qualifier un produit financier d'ISR.

Chaque gestionnaire d'actifs propose dès lors à ses clients des produits financiers construits selon sa propre méthodologie. Parmi les approches utilisées, l'exclusion normative consiste à exclure du portefeuille d'actifs les entreprises et les États ne respectant pas les réglementations et les normes internationales. Elle semble donc apporter une réponse appropriée à notre problématique. Appropriée, certes, mais pas toujours simple à appliquer...

Israël, la controverse

Les gestionnaires d'actifs évitent généralement d'investir dans des pays qui ne respectent pas les conventions internationales afin d'adopter une attitude

L'occupation de territoires palestiniens a conduit certains gestionnaires à retirer des entreprises israéliennes de leurs fonds ISR.

© David Jones

socialement responsable ou, plus simplement, de protéger leur image. Si le choix est parfois évident, certains États suscitent la controverse.

L'État israélien en est un bon exemple. Le Conseil de sécurité de l'ONU considère que l'occupation israélienne des territoires arabes constitue une atteinte à la protection des personnes civiles en temps de guerre. Pourtant, il n'y a pas de consensus à ce sujet dans le monde de l'ISR. Certains gestionnaires d'actifs ont choisi d'exclure plusieurs entreprises israéliennes de leur fonds d'investissement, jugeant qu'elles sont liées à une activité perçue comme contraire au droit international. Mais ces décisions ne se sont pas toujours déroulées sans heurts, comme le prouve l'exemple de PGGM.

Comment faire son choix ?

Pour s'aider dans leur prise de décision, les gérants d'actifs ont la possibilité de recourir aux services des agences de notation sociétale, qui évaluent les entreprises et les États sur leur dimension extra-financière. Plusieurs ONG fournissent également des informations utiles. L'ONG américaine Freedom House dresse, par exemple, un état des lieux des régimes politiques des différents pays afin d'évaluer le degré de liberté des citoyens qui y vivent.

Devant les approches divergentes des différents acteurs du milieu, chaque investisseur devra quant à lui s'interroger, non seulement, sur la méthodologie employée pour assurer le caractère socialement responsable du produit financier dans lequel il investit, mais également sur les valeurs qu'il entend défendre. C'est ainsi, seulement, qu'il pourra avoir la certitude que son argent n'est pas utilisé à des fins contraires à ses valeurs. ■

D'APRÈS UNE ANALYSE DE DOMINIQUE KUDAS ET ANNIKA CAYROL, « L'INVESTISSEMENT DANS LES ZONES CONTROVERSÉES », RÉSEAU FINANCITÉ, DÉCEMBRE 2014. RETROUVEZ TOUTES NOS ANALYSES SUR WWW.FINANCITE.BE.

ZOOM



TOTAL ÉPINGLÉ EN BIRMANIE

Michel Genet

Actuel directeur de Greenpeace Belgique, Michel Genet fut l'un des initiateurs d'« Actions Birmanie ». Ce mouvement s'est mobilisé pour soutenir les démocrates birmans, dans l'objectif de chasser la junte militaire qui était au pouvoir. Sa principale action fut de s'attaquer à la compagnie pétrolière Total, soupçonnée de financer la dictature militaire. J.C.

Pourquoi avoir mené ce combat contre Total ?

Au début des années 90, Total entendait exploiter un champ gazier en Birmanie. De fortes accusations ont alors pesé sur l'entreprise. D'une part, parce que cet investissement laissait à penser que Total finançait la junte. En effet, sans le soutien du régime militaire, la compagnie pétrolière n'aurait pas pu procéder à l'exploitation et, même indirectement, la compagnie pétrolière finançait la junte à travers les taxes. D'autre part, car il y avait de fortes suspicions de travail forcé. De multiples études d'ONG, le dénonçaient, mais Total a toujours nié. C'était doublement inadmissible. Car il faut se rappeler que, lors des élections de 1990, les membres de la Ligue nationale pour la démocratie menée par Aung San Suu Kyi avaient recueilli 80 % des sièges, mais que ce parti avait été réprimé par la junte. Aung San Suu Kyi affirmait que Total constituait un soutien à la junte.

Quels étaient vos moyens d'action ?

On aurait pu lancer un boycott, mais pour être efficace, une action de ce type doit être massivement suivie. Avec Actions Birmanie, on était un groupe de dix bénévoles et nous avons réussi à faire un bruit énorme. Cela s'est traduit par du lobbying, mais surtout par le dépôt d'une plainte en 2002 contre Total pour crime contre l'humanité (NDRL : la plainte a, depuis, été enterrée). Nous avons également fait de l'activisme actionnarial. Nous avons acheté des actions à des parlementaires belges qui se sont rendus à l'Assemblée générale de Total pour déposer une motion. Ce fut très dur. Ils se sont fait huer par les autres actionnaires qui ne venaient que pour « chercher leur galette ».

Existe-t-il d'autres moyens pour peser sur la politique d'une entreprise ?

Les entreprises sont de plus en plus attentives à leur image, notamment avec les réseaux sociaux, où elles tentent d'entrer directement en contact avec leur clientèle. Avec Greenpeace, en 2010, on a produit une vidéo dénonçant l'utilisation d'huile de palme par Nestlé pour la fabrication de l'un de ses produits ; une utilisation menant à la déforestation. Les internautes se sont emparés de la vidéo et ont foncé sur la page Facebook de Nestlé, qui a reçu près de 400 000 mails. C'est énorme ! Sous la pression, en deux mois, ils ont imposé à leur fournisseur d'huile de palme une politique de durabilité en matière de gestion de forêts. La réputation est un enjeu essentiel pour les marques. Elles sont désormais un peu plus vulnérables à cet égard.



PLUS DE TRANSPARENCE CHEZ BP GRÂCE AUX ACTIONNAIRES

Le 16 avril, 98 % des actionnaires de la société pétrolière BP ont voté en faveur d'une résolution visant à prendre en compte le risque carbone dans les prévisions de rentabilité du groupe. Cette initiative a été proposée par ShareAction, une ONG militant pour un activisme actionnarial auprès des grands investisseurs institutionnels. Si BP ne s'est pas engagé sur des objectifs chiffrés en matière de réduction des gaz à effet de serre, la résolution oblige tout de même une entreprise déjà coupable de plusieurs catastrophes écologiques, à plus de transparence. En 2010, une plate-forme pétrolière louée par l'entreprise dans le golfe du Mexique avait explosé, provoquant un incendie et une marée noire de grande ampleur : 780 millions de litres de pétrole avaient été répandus.

UNE FONDATION POUR L'INNOVATION ENVIRONNEMENTALE

Be Planet, une fondation soutenant des projets innovants en matière environnementale vient de voir le jour sous l'initiative d'Inter Environnement Wallonie. Cette nouvelle fondation envisage de récolter 1 million d'euros d'ici quatre ans sur l'ensemble du territoire, puisqu'elle sera également lancée côté flamand en septembre prochain. Lors d'une phase test, 18 projets ont déjà pu être financés. Parmi eux, des initiatives citoyennes de production d'énergie renouvelable, une application smartphone pour trouver des producteurs locaux ou encore une clinique pour animaux sauvages. Les appels aux dons seront mis en place via une plate-forme de crowdfunding qui ciblera des investisseurs particuliers, mais aussi des institutions et des entreprises.

RÉFORME BANCAIRE, UN COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU

Le 26 mai, les députés européens, membres de la commission des affaires économiques ont rejeté la proposition de réforme bancaire. Celle-ci prévoyait notamment la séparation des activités bancaires. Cette solution est avancée par de nombreux experts afin d'éviter une nouvelle crise financière. Elle a également un double avantage : d'une part, que les dépôts des épargnants ne soient mis en danger à cause d'investissements financiers hautement risqués pratiqués par la partie « banque d'affaires » et, d'autre part, que les États ne doivent à nouveau s'endetter pour « sauver les banques ». Déposée en 2014, par l'ancien commissaire européen Michel Barnier, la proposition a été entre-temps complètement vidée de son sens. Les parlementaires se sont prononcées contre un projet qui n'aurait changé que peu de choses pour les grandes banques européennes. Les négociations reprendront probablement à la rentrée.



L'EUROPE, PARENT PAUVRE DE L'INVESTISSEMENT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Si les investissements mondiaux dans les énergies renouvelables ont grimpé de 17 % pour atteindre 290 milliards d'euros dans le monde l'année dernière, en Europe ils n'ont pratiquement pas progressé en 2014. Le vieux continent n'enregistre en effet qu'une hausse famélique de 1 %. Pourtant pionnière dans le domaine, l'Europe marque aujourd'hui un net recul. L'explication se trouve en partie dans les politiques d'austérité. Dans un certain nombre de pays, dont l'Italie ou l'Espagne, les systèmes de subventions pour les énergies solaires ou éoliennes ont été supprimés.



VERS UNE RÉVOLUTION MONÉTAIRE EN ISLANDE ?

En Islande, un rapport parlementaire propose de laisser à la seule banque centrale nationale le monopole de la création monétaire. Si cette mesure était adoptée, elle représenterait une véritable révolution et permettrait de réduire très fortement les risques de crise économique dans l'île scandinave. L'Islande a connu une très grave crise en 2009 causée en grande partie par un système bancaire ayant accordé de trop nombreux prêts. Actuellement ce sont les banques commerciales, comme partout ailleurs, qui créent l'essentiel de la masse monétaire. L'idée n'est pas nouvelle. Elle avait déjà été soumise aux États-Unis après la crise de 1929. Pour ses partisans, ceci permettrait une gestion plus réaliste de la masse monétaire dans l'intérêt collectif et non dans l'intérêt du seul secteur privé.



UN COMPTE SANS BANQUE

Lancé en France, l'année dernière, le « compte-nickel », un compte sans banque connaît un certain succès. Plus de 100 000 clients ont déjà adhéré à ce service proposé chez les buralistes. Les exclus du système bancaire peuvent en profiter. Vingt euros, une pièce d'identité et un justificatif de domicile suffisent pour obtenir une carte de paiement en quelques minutes. Avec cette carte il est impossible d'être à découvert : aucun risque donc d'avoir des pénalités à payer. Selon son fondateur, le coût annuel de ce compte serait inférieur de 30 à 50 euros par rapport au coût d'un compte dans un établissement traditionnel.



CETTE ANNÉE, FINANCITÉ EST PARTENAIRE DU FESTIVAL ESPERANZAH! LES 31 JUILLET, 1 & 2 AOÛT À L'ABBAYE DE FLOREFFE

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES. INFOS SUR WWW.FINANCITE.BE.

À VOIR, À LIRE

EN QUÊTE DE SENS



C'est l'histoire d'un gars qui amorce une belle carrière. Réussite dans le monde des affaires et du marketing, concrétisation du rêve américain du *self-made man*. Et puis, il renoue contact avec un ami d'enfance qui a suivi d'autres chemins. Ils partent tous les deux à la rencontre de personnages ayant choisi une « autre voie ». Bouleversé, il tourne casaque et devient un nouveau chantre de la vraie vie centrée sur les « vraies » valeurs. Au niveau du scénario, rien d'original. Au niveau de l'information, au sens premier du terme, rien de neuf sous le soleil. Mais ce qui pourrait apparaître comme un mélange des genres évite cet écueil grâce à une sorte de candeur et de sincérité du propos. Le spectateur suit l'évolution du héros du film, qui en est aussi un des réalisateurs. Le but n'est pas de convaincre qui que ce soit. Le but est simplement de partager le reflet d'un bout de chemin parcouru. Bref un film de mise en route stimulant et ouvrier de portes qui s'appuie d'abord sur la confiance en soi et envers les autres. Un bel outil de recentrage judicieux sur ce qui fait la grande richesse du genre humain, qui ne cesse de se construire par la multiplication des échanges et les risques magnifiques des relations de confiance. **Eric Dewaele**

En quête de sens, de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière, actuellement dans les salles.

SALAIRE ET COMPÉTITIVITÉ : POUR UN VRAI DÉBAT



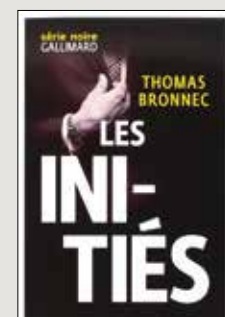
Ce mini-livre, se glisse aisément dans notre poche mais moins facilement dans nos *a priori*. Les auteurs clarifient et déconstruisent les notions souvent galvaudées et aveuglantes de productivité, de salaire horaire, réel, ou de compétitivité. On tente de nous faire accepter la diminution de nos revenus professionnels, dont les montants seraient l'une des causes de la crise. L'économie réelle, locale et innovante se décompose progressivement

au profit d'une économie rentière, mondiale et vide de contenu créatif. L'actionnariat l'emporte sur les potentiels de dynamiques d'investissement entrepreneurial alors que le court-termisme des « restructurations » suit la logique des cours boursiers. L'incohérence du capitalisme se révèle : entre son besoin de rentabilité de baisse des salaires, le capitalisme entraîne une baisse de la consommation pendant que les recettes de l'État fondent comme neige au soleil. Le chômage, « l'armée de réserve » selon Marx, sert une croissance inégalitaire, instable et essentiellement spéculative. La hausse des salaires est de plus en plus déconnectée des gains de productivité. Ce livre nous dit aussi la difficulté de trouver de vrais chiffres sur notre réalité salariale car les sources sont souvent simplificatrices. Enfin, une « contre-révolution conservatrice », nous écrit l'auteur, *impose un nouveau rapport de forces sociales défavorables aux salariés*, que nous pouvons essayer de changer... À vous de découvrir comment... **Lutgarde Dumont**

Salaire et compétitivité : pour un vrai débat de Réginald Savage & Michel Husson, Couleur livre, 2013, 80 p., 8 €.

LES INITIÉS

Ce roman nous plonge dans le monde de la haute finance, en France, aujourd'hui. Grâce aux aides publiques accordées en 2008 aux banques engluées dans la crise des subprimes, la finance a retrouvé la sérénité. En 2012, les socialistes gagnent les élections. Sur cette toile de fond politique et financière, deux intrigues s'entremêlent : le suicide mystérieux d'une jeune femme qui travaille à l'inspection générale des finances et la menace qui pèse sur une banque à court de liquidités, une de ces banques que l'on qualifie de « too big to fail » (trop grosses pour faire faillite). Son patron entend bien bénéficier d'un nouveau plan de sauvetage de la part de l'État mais la nouvelle ministre socialiste de l'économie est d'un tout autre avis. Ce patron incarne la haute finance, il manipule, soudoie et menace ceux qui risquent d'entraver sa stratégie, mais sa force provient essentiellement du soutien que lui apportent les



hauts fonctionnaires du Trésor, qui comme lui sont passés par l'ENA. Cela crée des liens. On retrouve dans ce roman deux des ingrédients classiques du roman noir : le pessimisme et le suspense. Le lecteur est tenu en haleine jusqu'aux derniers chapitres, rocambolesques. **Didier Poisson**

Les initiés de Thomas Bronnec, collection Série noire, Gallimard, 2015, 236 p., 15,50 €.

GARANTIE LOCATIVE POUR TOUS

→ Ceux qui veulent prendre un logement en location sont parfois confrontés à la difficulté d'avancer les deux mois de loyer nécessaires à la constitution de la garantie locative. La solidarité entre tous les locataires apporte une solution efficace tant pour le propriétaire que pour les locataires.

D'après la carte blanche de Bernard Bayot¹

Selon une étude publiée en mars 2015 par la FSMA¹, un Belge sur quatre n'a pas les moyens de faire face à une dépense importante – environ l'équivalent de son revenu mensuel – et c'est surtout le cas en Wallonie et à Bruxelles.

Comment, dans ces conditions, constituer une garantie locative de deux mois ? A fortiori lorsque la garantie du précédent logement n'a pas encore été remboursée et qu'il faut aussi payer le premier mois de loyer ?

Dépasser la logique individuelle

Financité propose de créer un fonds de garantie mutuel auquel tout locataire sera amené à cotiser. En contrepartie, ce fonds se porterait garant auprès du propriétaire, notamment en cas de montants dus non payés par le locataire.

Concrètement

Tout candidat locataire devient membre d'une société de cautionnement mutuel et lui verse chaque mois une somme modeste, de l'ordre de 2 à 3 % du montant de son loyer. En fin de contrat de location, le locataire récupère l'argent versé à la société (moins les frais éventuels que la société aura payés au propriétaire) diminué du coût nécessaire à la rémunération de la société (environ 20 % des versements du locataire). C'est le principe de solidarité qui existe dans d'autres systèmes, tel celui de la santé (on cotise pour « ses » maladies éventuelles et pour celles des autres). En fin du bail, le locataire n'aura pas versé l'intégralité de sa garantie à la société de cautionnement mutuel mais cela se justifie économiquement par le fait qu'en réalité, seul un pourcentage des contrats de location demandent effectivement une intervention pécuniaire du fonds en fin de contrat.

Un tel mécanisme de caution mutuelle offre de nombreux avantages qui dépassent largement le fait que le locataire



doit accepter de perdre une partie de ses paiements pour couvrir les défaillances d'autrui. Le tout premier, évidemment, est qu'il n'a pas à immobiliser une grosse somme d'argent. Le propriétaire, quant à lui, a l'assurance de se faire payer son dû.

S'il était universel, ce dispositif offrirait en outre l'avantage, non négligeable, d'une économie dans sa mise en œuvre. Il autoriserait en plus l'offre d'une extension de la garantie offerte aux bailleurs mais aussi la mise en place de modes alternatifs de résolution de conflit, comme la médiation, qui évitent les lourdeurs caractéristiques des procédures ou processus contentieux.

Et les profiteurs ?

On ne peut exclure une zone grise de locataires qui, bien qu'en capacité de rembourser le fonds, s'en abstiendraient. Pour éviter cet aléa moral, il serait sans doute judicieux de prévoir des cotisations qui, sur une durée moyenne de bail, couvrent non pas une partie comme

proposé plus haut mais la totalité de la garantie. Si l'on prend l'hypothèse que 10 % des contrats de location demandent une intervention du fonds, pour un loyer de 400 €, le locataire devrait payer au fonds 1,1 € par mois (plus frais) pour un bail de 6 ans. Pour couvrir l'entièreté de la garantie sur la durée du bail, cela lui en coûterait 11,1 € par mois, c'est-à-dire moins de 3 % du montant du loyer.

À l'heure où les compétences liées aux baux à loyer sont régionalisées (depuis janvier 2014), le fonds mutuel pour une garantie locative constitue certainement une piste à explorer pour faciliter l'accès au logement et raffermir la confiance des propriétaires. ■

1. D'après une carte blanche parue dans La Libre Belgique, le 20 mai 2015. 2. L'Autorité des services et marchés financiers.

RETROUVER L'ANALYSE COMPLÈTE SUR WWW.FINANCITE.BE, RUBRIQUE BIBLIOTHÈQUE.

→ COMPRENDRE LA FINANCE AUTREMENT

Le 19 mars, le Réseau Financité organisait une grande conférence à l'ULB avec Paul Jorion et Bruno Colmant pour « Comprendre la Finance autrement ». Un événement en partenariat avec le Bureau des étudiants administrateurs pour tenter d'amener un peu de pluralisme économique à l'université.

Julien Collinet

Était-il possible d'anticiper la crise financière de 2008 ?

Paul Jorion : À l'époque je travaillais dans le secteur des *subprimes* et les gens étaient au courant. Mais jusqu'au dernier jour, nous n'avons reçu aucune alerte car les modèles de gestion du risque n'étaient pas du tout adaptés. Sept ans plus tard, nous avons toujours les mêmes modèles. Il aurait fallu sortir d'un cadre purement économique, et le remettre dans le cadre général de la société : Re-considérer les populations à risque, les caractéristiques des gens qui empruntaient...

En Europe, 700 milliards d'euros ont été injectés pour sauver le secteur bancaire et 1 400 milliards en garantie bancaire ; la dette publique a explosé. A-t-on une solution pour éviter une implosion des États ?

Bruno Colmant : Personne n'a la moindre idée du seuil à partir duquel une dette publique est trop importante. Mais si on ajoute, à cette dette, le déficit des pensions, pour lesquels on n'a pas

le moindre euro de réserve, on arrive, en Belgique, à 1 400 milliards d'euros soit 5 à 6 fois la dette publique. Personne ne veut aborder ce problème car les pensions sont la rémunération principale d'un grand nombre d'électeurs. Il faudra, un jour, procéder à un rééquilibrage social, sinon on perdra toute la notion de partage acquise après la Seconde Guerre mondiale. PJ : Le calcul qui a été fait à l'époque n'est pas fou. On comptait sur le fait que la productivité allait augmenter. Ce que l'on a pas anticipé, c'est qu'il y aurait une capture des gains de productivité sous forme de dividendes, de bonus extraordinaires, de multiplications des salaires des dirigeants. C'est là qu'est passé l'argent des pensionnés. Quand on dit « on a tous vécu au-dessus de nos moyens », il faut répondre « non » ! Certains d'entre nous ont vécu au-dessus des moyens de tout le monde.

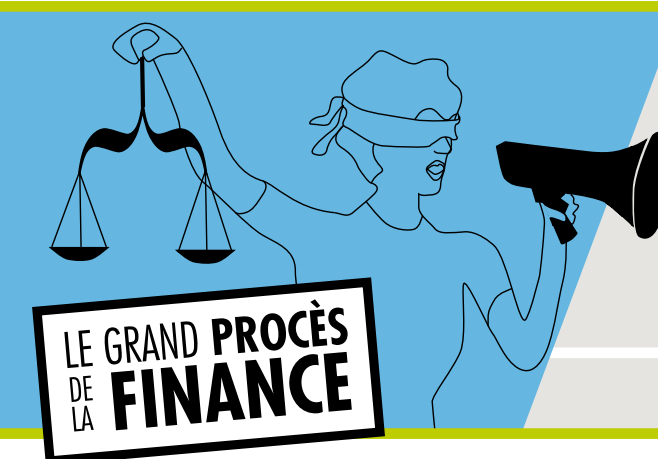
Les politiques européennes mises en place semblent insuffisantes pour éviter une nouvelle crise...

BC : La gestion européenne de la crise a été un désastre complet. La première réponse a été l'austérité, alors que tout le monde sait que c'est une grave erreur. On a d'abord augmenté les taux d'intérêt en pleine crise grecque puis aujourd'hui Mario Draghi a attendu

deux ans pour prendre les mesures qui s'imposaient. L'opération va échouer, car elle est trop importante, et elle ne conduira qu'à des taux négatifs et à une distorsion complète des marchés.

PJ : C'est une décision de nature politique. Les salaires sont-ils le seul facteur d'ajustement dans une économie en difficulté ? Quand la troïka impose une politique d'austérité, ce sont les salariés qui paient. On nous dit il faut baisser les salaires, jusqu'à que l'économie reparte, et s'il faut baisser les salaires belges pour les aligner sur ceux du Bangladesh, on le fera. En revanche, va-t-on mettre un plafond aux rémunérations des dirigeants d'entreprise ? À la distribution de dividendes ? Non, il n'en est absolument pas question. En revanche, ce qui est important c'est qu'une nationalisation latente est en train d'émerger. Par exemple à BNP Paribas, une surveillance s'est mise en place, qui ne se passe plus en France, mais est assurée aux États-Unis par les représentants du système bancaire américain. Il y a donc une reprise de l'État sur les pouvoirs des banques. ■

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE CETTE CONFÉRENCE EN VIDÉO AINSI QUE L'AGENDA COMPLET ÉVÉNEMENTS FINANCITÉ SUR WWW.FINANCITE.BE



LES 4 ET 5 JUILLET
NOUS VOUS INVITONS AUX
RENCONTRES FINANCITÉ
2^e édition

PROGRAMME ET INSCRIPTION SUR WWW.FINANCITE.BE



HERVÉ FALCIANI

Il est l'homme par qui le scandale est arrivé. En transmettant au fisc français la liste de milliers d'exilés fiscaux en 2008, alors qu'il était informaticien chez HSBC, Hervé Falciani a déclenché ce qui deviendra le *Swiss Leaks*. Rencontre avec un lanceur d'alerte.

Propos recueillis par Julien Collinet

Quelle était votre fonction chez HSBC ?

■ J'ai commencé à travailler pour HSBC en 2001 à Monaco dans le but d'améliorer la sécurité du système informatique. Là, je me suis fait repérer par la maison mère, basée à Genève, la banque privée de HSBC. Il faut bien comprendre que ce n'est pas la banque de monsieur Tout-le-Monde. C'est un univers très secret. Ces banques se nourrissent des plus riches clients. Ils deviennent intéressants à partir de 1 million d'euros. Or, je me rends compte que le système informatique visant à contrôler les opérations n'est pas fiable. La vocation première d'une banque, c'est d'assurer l'origine des fonds, de contrôler qu'ils ne proviennent pas d'activités illicites. Mais, quand mes analyses et celles d'autres employés prouvent que rien n'est fait pour effectuer ce contrôle, nos conclusions ne sont pas écoutées. Là, c'est, pour moi, un énorme revers dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Je me rends compte que c'est voulu par HSBC. Et je cherche à révéler ces informations.

« Les plus riches maintiennent le déséquilibre grâce au secret, il faut le casser »

Comment remet-on sa carrière en jeu pour faire ce type de révélations ?

■ C'est un saut dans le vide. Mais je ne l'ai pas fait seul, des personnes m'ont aidé. Je le fais en sachant que, vu l'ampleur du phénomène, l'affaire ne pourra pas être étouffée. Il faut de la transparence. Les banques ne sont pas ce qu'elles prétendent être. Le 1 % le plus riche maintient un déséquilibre grâce au secret. Si on casse ce secret, qui est la réalité de la finance, on peut rééquilibrer les choses. Nous sommes face à des prédateurs et il faut accepter de les combattre. Puisqu'ils vivent de notre travail, il faut comprendre comment ils récupèrent les richesses que nous créons.

Vous êtes accusé d'avoir d'abord voulu faire de l'argent en revendant ces listes, vous le niez toujours ?

■ Oui, mais aujourd'hui je l'utilise surtout comme un élément médiatique pour intéresser plus de monde. C'est beaucoup plus humain que la banque. Ça participe à la diffusion d'un message. HSBC a tout intérêt à ce que l'on arrête d'en parler. Et puis, au final, est-ce que j'ai pris un euro dans votre poche ? Vous pouvez dire que je suis la personne la plus

méchante du monde, mais je vous incite à regarder où est votre intérêt.

Vous êtes toujours poursuivi pour violation du secret bancaire, vous avez même été emprisonné en Espagne. Pourquoi ne pas avoir fait marche arrière ?

■ Bien sûr c'était exigeant, mais je le savais avant de me lancer. Ce qui est intéressant, c'est que lorsque vous souhaitez révéler des informations relevant de l'intérêt général, vous êtes poursuivi par Interpol dans 190 pays. Ça montre qu'il y a des traités internationaux pour protéger le secret et qu'Interpol ne sert pas uniquement à lutter contre le terrorisme, mais aussi à protéger des intérêts contrevenant à l'équité et à l'égalité.

Que faites-vous aujourd'hui ?

■ Je travaille sur la lutte contre la fraude notamment avec Banca Etica. Je collabore aussi en Espagne avec les gens de Podemos, sur leur programme politique. Ce type de mouvement politique citoyen vient d'un besoin de rééquilibrage des forces. Il était naturel que l'on se retrouve. ■

